

Un Réseau pour rassembler les cadres de la «Santé publique vétérinaire» !

Qu'est-ce que la Santé publique vétérinaire ?

La «Santé publique vétérinaire» a été définie en 1997 par l'Académie Vétérinaire de France comme étant «l'ensemble des actions qui ont un rapport direct ou indirect avec les animaux et leurs produits dérivés ou avec leurs maladies, dès lors que ces actions ont pour effet ou pour objet de conserver, protéger ou améliorer la santé humaine».

Un concept très proche de celui de «One world One health», qui est d'une actualité toute brûlante aussi bien au sein de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) que de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)... humaine.

Un concept à expliciter auprès de la société !

La société dans son ensemble (grand public, décideurs, politiques...) ne comprend pas le concept de Santé publique vétérinaire. Elle méconnaît d'autant plus le rôle des acteurs de cette «Santé publique vétérinaire», que sont les Inspecteurs de la santé publique vétérinaire, les vétérinaires sanitaires, les vétérinaires militaires, les qualificateurs des entreprises agricoles et alimentaires, les enseignants-chercheurs, ... !

Un réseau pour atteindre cet objectif !

Le «**Réseau de Santé Publique Vétérinaire**» (RSPV) a été mis en place le 19 octobre 2010.

Il a pour vocation de rassembler les cadres de la santé publique vétérinaire et plus généralement les cadres des sciences et domaines du vivant et de l'environnement.

Son siège a été fixé à l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), pôle d'excellence reconnu en matière de santé publique vétérinaire.

Neufs objectifs pour le RSPV :

- 1 - Participer au **rayonnement** de la santé publique vétérinaire, des sciences et domaines du vivant et de l'environnement à l'échelon local, national et international ;
- 2 - Etablir des **synergies** avec les administrations (ministères et établissements publics sous tutelle) et les structures du secteur privé compétentes en matière de santé publique vétérinaire, des sciences et domaines du vivant et de l'environnement ;
- 3 - Participer activement à la **réussite de ses membres** dans la transmission et la valorisation des connaissances en matière de santé publique vétérinaire, des sciences et domaines du vivant et de l'environnement ;
- 4 - Mettre en place un **observatoire des métiers** de la santé publique vétérinaire, des sciences et domaines du vivant et de l'environnement ;
- 5 - Contribuer à l'**accès à l'emploi et à la valorisation des parcours professionnels** de ses membres ;
- 6 - **Représenter ses membres** auprès des pouvoirs publics et de tous groupements et associations intervenant dans les domaines de la santé publique vétérinaire, des sciences du vivant et de l'environnement ;
- 7 - Assurer la **mise en réseau interactive** de ses membres, fondée sur la convivialité et la solidarité entre eux ;

8 - Venir en aide à ceux des membres qui en auraient besoin, au plan professionnel et le cas échéant au plan personnel ;

9 - Promouvoir l'enseignement et la formation continue en matière de médecine vétérinaire, de santé publique vétérinaire, des sciences et domaines du vivant et de l'environnement.

Des objectifs que le Réseau entend assurer, en particulier, par :

- la **création et l'animation d'un réseau dynamique et interactif** de ses membres ;
- la mise en place d'une **base de données interactive** de ses membres, permettant notamment la production d'un annuaire ;
- l'identification des **secteurs professionnels porteurs** pour ses membres ;
- la mise en œuvre d'une **assistance à l'emploi et d'une aide personnalisée** de ses membres ;
- l'**accompagnement** par ses membres des futurs cadres de la santé publique vétérinaire et plus généralement des futurs cadres des sciences et domaines du vivant et de l'environnement, par leur parrainage notamment ;
- l'organisation, à destination de ses membres, de **colloques, rencontres et manifestations**, contribuant à l'enrichissement de leurs connaissances ;
- la promotion des activités de ses membres par une **politique de communication interne et externe** efficiente.

6 groupes de travail ont été constitués afin de mener à bien les priorités définies en 2012.

Un site internet a notamment été ouvert <http://www.rspv.net>.

En outre, le Réseau envisage de contractualiser avec toutes associations ou groupements agissant dans les domaines de la santé publique vétérinaire et des sciences du vivant et de l'environnement.

Une attente évidente, quelques données chiffrées...

Le «**Réseau de Santé Publique Vétérinaire**» est actuellement administré par un **Bureau** constitué des docteurs vétérinaires Anne Bellancourt, Jacques Brulhet, Jacqueline Duncat et Myriam Ispa, bureau secondé par un **Conseil d'Administration** composé de 5 autres membres.

Quelques **90 cadres** de la Santé publique, des sciences du vivant et de l'environnement ont d'ores et déjà rejoint spontanément l'Association. Ces membres arrivent avec des parcours très diversifiés (secteur privé, secteur public dont ministère de l'agriculture et autres ministères, secteur international). On note une progression du nombre d'adhérents qui est passé de 69 fin 2011 à 88 fin 2012 dont 21 nouveaux.

Le **budget** de l'association est constitué des recettes essentiellement assurées par les cotisations des adhérents et des dépenses occasionnées par le fonctionnement du site internet et par l'organisation de rencontres notamment l'assemblée générale annuelle. Vous noterez des articles de la presse professionnelle relatant l'évènement 2013.

Ce document vous a donné envie de nous rejoindre? Poursuivez sa lecture, vous connaîtrez les modalités d'adhésion

Prénom & NOM:

=====

Ne remplir qu'en cas de première adhésion

Date de naissance :

Diplôme obtenu en lien avec la Santé publique vétérinaire :

Doctorat vétérinaire :

Doctorat universitaire :

Diplôme d'ingénieur :

Autre (préciser) :

Date d'obtention :

École ou faculté l'ayant délivré :

Comment avez-vous connu le Réseau?:

=====

Ne remplir qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement

Secteur d'activité :

Employeur :

.....

=====

Ne remplir qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement

Adresse de correspondance :

.....

Téléphone portable :

Mél :

=====

Choix d'adhésion 2013 :

Membre actif tarif normal: 50 €

Membre actif tarif étudiant : 12,50 €

Membre actif tarif jeunes (non étudiants) moins de 30 ans : 30 €

Membre actif bienfaiteur : montant non limité (>50€): €

=====

Date:

Signature :

renvoyer ce document avec votre chèque (ordre:Réseau de santé publique vétérinaire) à:

Myriam ISPA

Direction Départementale de la protection des populations

Rue de la Cité administrative — Bât C

31074 Toulouse Cedex